



*Communiqué de presse*

*Paris, le 10 février 2020*

## **Guide pour les entrepreneurs dans la reprise et la cession : Mise en ligne d'un annuaire web**

**Consciente du nombre important d'acteurs franciliens accompagnant les entrepreneurs dans la reprise et la cession d'entreprise, la Direccte d'Île-de-France a développé un outil numérique pour simplifier l'accès à l'information : l'annuaire francilien de la transmission reprise.**

Afin de favoriser la lisibilité et la visibilité de l'offre de services existante en Ile-de-France, la Direccte d'Ile-de-France met en ligne un annuaire web répertoriant les organismes susceptibles d'accompagner repreneurs et cédants tout au long du processus de transmission ou de reprise d'entreprises.

Pratique, cet [annuaire](#) recense plus d'une soixantaine de structures et permet de s'orienter vers l'offre d'accompagnement de proximité sur chaque étape du projet (information, formation, diagnostic, financement, négociation...) et d'identifier les bons interlocuteurs en fonction des besoins, de l'avancement et des spécificités de chaque projet.

### **Préparer et accompagner les acteurs afin de faciliter la transmission ou la reprise d'entreprise**

La transmission et la reprise d'entreprise est un processus qui s'inscrit dans la durée. La transmission comporte plusieurs étapes en amont et en aval de l'acte de vente. Elle questionne non seulement les motivations, les échéances ou encore l'environnement du cédant.

Vendre ou céder une entreprise implique des conséquences sociales, psychologiques, financières et rendent nécessaire une préparation et accompagnement de qualité.

Les professionnels du réseau des acteurs franciliens de la transmission et reprise d'entreprises, présents sur tout le territoire, accompagnent les cédants et les repreneurs pour garantir le succès des projets de transmission. Les cédants et les repreneurs franciliens peuvent par ailleurs bénéficier d'un accompagnement juridique, financier et/ou fiscal en fonction de leurs besoins (projet de reprise, évaluations de l'entreprise) nécessitant d'identifier au préalable l'interlocuteur adapté.

## **La transmission et la reprise des TPE : un enjeu économique majeur**

30 000 entreprises disparaissent chaque année en France faute de repreneurs. Sur les 60 000 transmissions d'entreprises par an, 90% comptent moins de 50 salariés, un volume très faible au regard de la part des petites entreprises dans le tissu économique (2,1 millions). La transmission et la reprise des TPE constituent un enjeu majeur pour l'emploi, l'investissement et la vitalité des entreprises.